



## L'Édito du Maire

PAR HUGO DECROIX

Chèr(e)s toutes et tous,

Le 15 mars dernier, vous nous avez élus pour les six, voir sept prochaines années. Je vous remercie, au nom du nouveau conseil municipal, pour votre confiance renouvelée. Certes, le suspens n'était pas au rendez-vous ; la faute (peut-être) à la réforme du code électoral qui rend impossible la présentation d'une liste incomplète et qui a mis fin à la possibilité de panachage.

J'aime cependant voir le « verre à moitié plein » : une grande majorité des habitants de Mirabeau ont décidé de nous voir administrer la commune pour un nouveau mandat.

Nous allons donc, comme lors des six dernières années, tenter de trouver l'équilibre d'une gestion saine tout en investissant pour améliorer notre commune. Nous voyons plus que jamais l'utilité de notre école, nos entreprises et nos associations qui font vivre la commune, tous les jours.

Dernièrement, j'ai été élu vice-président de Provence Alpes Agglomération, avec la délégation « travaux et infrastructures ». Il y a donc beaucoup de travail à réaliser, mais je peux compter sur une équipe municipale très investie, qui trouve déjà une énergie et un réel plaisir à vous servir.

Vous n'imaginez pas ma fierté d'être votre Maire !

## Sommaire :

Édito du Maire de Mirabeau

PAGE 01

Votre nouvelle équipe municipale  
La chapelle de St Christol

PAGE 02

Rubrique histoire  
Réservation de la halle communale

PAGE 03

Le débroussaillage en 9 points

PAGES 04 ET 05

Ouverture du magasin de producteurs  
"La chèvre et le chou"

PAGE 06

Iter - Visite du site

PAGE 07

Les tables d'orientation : 10 ans !

PAGE 08

"Faites des gosses !"

A vos agendas : animations du comité des fêtes

PAGE 09

Coordonnées et horaires de la mairie et de la déchèterie

Les entreprises de Mirabeau

PAGE 10

# VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

1er rang, de gauche à droite :

- Cécile DUBAR,
- Serge ISNARD,
- Nicole CHAMPSAUR,
- Hugo DECROIX, Maire
- Magali JEANNET,
- Jérémie CHIAPELLO,
- Albert NALIN.

2ème rang, de gauche à droite :

- Béatrice GIRAUD,
- Jérôme MARTINEZ,
- Christian FLAMARION, Adjoint au Maire
- Marie-Françoise DOMENGE,
- Albert PATISSON,
- Karine DEBRAY, Adjointe au Maire
- Noël BARATHON, Adjoint au Maire
- Julie MAZAN.



La liste élue est composée aux deux tiers de sortants. Il nous semblait primordial d'avoir une bonne répartition géographique des conseillers sur la commune, ainsi qu'un panel représentatif de la population (agriculteurs, retraités, infirmières, employés...etc).

## LA CHAPELLE DE SAINT CHRISTOL

La chapelle de Saint-Christol, quartier Beauvezet en bordure de la Rn 85, a eu droit en début d'année à une petite restauration de sa porte d'entrée devenue au fil du temps inutilisable. C'est l'entreprise qui a travaillé sur le lot maçonnerie de la halle qui a réalisé ces travaux de remise en état, en prenant bien soin de respecter le caractère patrimonial de cette magnifique chapelle.



## RUBRIQUE HISTOIRE

Élu local et passeur de mémoire...

Après quinze ans de recherches et à la suite d'une révélation d'un citoyen Dignois lorsque qu'il était encore en activité, Christian FLAMARION, Mirabellen depuis 2003 et membre du souvenir Français, a publié fin décembre un livre sur la résistance locale intitulé :

« 39-45 des gendarmes et des résistants dans les Basses-Alpes »

Cet ouvrage rencontre un franc succès au niveau régional et a déjà fait l'objet de plusieurs articles dans la presse. Il est distribué en exclusivité sur Amazon et dans les librairies et tabacs Dignois. A la demande de nombreuses personnes, il effectuera une dédicace de son ouvrage au village, de Mirabeau. Le rendez-vous est fixé à la salle communale, le vendredi 22 mai 2026 de 14 à 18 heures.



## RÉSERVATION DE LA HALLE COMMUNALE

La halle communale est mise à disposition des habitants pour l'organisation d'événements privés ou associatifs, dans le respect des règles de vie collective.

La réservation de la halle peut s'effectuer :

- par demande adressée par mail ([mairie@mirabeau-04.fr](mailto:mairie@mirabeau-04.fr)) ou par téléphone à la mairie (04.92.34.61.84) ;
- ou en se présentant directement à l'accueil de la mairie.



Dans les deux cas, la réservation ne sera effective qu'après confirmation de la disponibilité par la mairie.

Afin de garantir la tranquillité de tous et le bon entretien des lieux, il est demandé aux utilisateurs de respecter les consignes suivantes :

- veiller à maintenir un niveau sonore modéré, notamment en ce qui concerne la musique,
- laisser la halle dans un état de propreté irréprochable après utilisation.

Le respect de ces règles conditionne le bon usage de cet espace partagé et permet à chacun d'en profiter dans les meilleures conditions.

# LE DÉBROUSSAILLEMENT EN 9 POINTS

Les Alpes-de-Haute-Provence concilient sécurité face au risque d'incendie et protection de la biodiversité grâce à l'arrêté préfectoral n°2025-274-006 du 1<sup>er</sup> octobre 2025.

## OÙ DÉBROUSSAILLER ?

L'obligation de débroussailler s'impose aux propriétaires des constructions ou installations situées en zone boisée classée à risque ou à moins de 200 mètres de celle-ci (sauf communes annexe 3A de l'arrêté).

→ <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussaillement>

Il appartient au propriétaire de réaliser à sa charge le débroussaillage autour de sa construction dans un rayon de 50 mètres, sans tenir compte des limites de propriété, en coordination avec ses voisins dans les cas de superpositions de leurs obligations respectives. Il doit également le réaliser aux abords des chemins d'accès privés, sur une largeur de 5 mètres de part et d'autre de la voie. En revanche, les parcelles classées en zone U, sont à débroussailler totalement même en l'absence de bâti.



Pour effectuer vos OLD sur le terrain de votre voisin, il faut lui demander l'autorisation par courrier recommandé en l'informant des travaux prévus à vos frais et dates, les produits de coupes sont sa propriété (consulter cadastre en mairie pour connaître son identité) et en précisant que si refus ou non réponse, les OLD sont à sa charge (copie mairie)

## LE DÉBROUSSAILLEMENT EN 9 POINTS

Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) ne concernent ni les ripisylves ni les boisements rivulaires (cf. glossaire de l'arrêté en annexe 2).

Ce que l'on entend par débroussaillage et maintien en état débroussaillé :

Les travaux sont réalisés progressivement dans l'espace des constructions/installations vers l'extérieur

- 1 l'élimination de tous les végétaux coupés, le ratissage des feuilles mortes et aiguilles dans un rayon de 3 m des constructions/installations y compris sur les toitures
- 2 la coupe et l'élimination des tous les arbustes et branches situées à moins de 2,5 m de l'aplomb des façades et à moins de 3 m pour les arbres et branches, sauf arbre remarquable si à 5 m de toute autre végétation. Les haies peuvent être conservées conservées à plus de 3 m des bâtiments
- 3 jusqu'à 50 m<sup>\*</sup> : l'entretien de la végétation herbacée, la coupe et l'élimination de la végétation arbustive basse et sous les arbres
- 4 jusqu'à 50 m<sup>\*</sup> : la coupe et l'élimination des arbres et arbustes en densité excessive de façon à ce que le houppier de chaque arbre ou arbuste conservé soit distant de son voisin immédiat d'au minimum 2,5 m (sauf communes en annexe 3B)
- 5 jusqu'à 50 m<sup>\*</sup> : la coupe et l'élimination des arbres et arbustes morts, dépérissants ou sans avenir (arbres morts au sol maintenus uniquement dans les îlots et arbres morts sur pieds conservés uniquement entre 20 et 50 m des constructions/installations)
- 6 jusqu'à 50 m<sup>\*</sup> : l'élagage de toutes les branches basses sur 2 mètres de haut pour les arbres conservés de plus de 6 mètres de hauteur (ou 1/3 hauteur si < 6 m)
- 7 20 à 50 m<sup>\*</sup> : mesures de biodiversité obligatoires (cf. articles 3 et 4 de l'arrêté préfectoral et ci-contre)
- 8 20 à 50 m<sup>\*</sup> : possibilité de laisser des îlots d'arbres et/ou d'arbustes à plus de 20 m des constructions/installations (cf. conditions ci-contre)
- 9 voies privées donnant accès aux constructions/installations : dégagement de toute végétation présente au-dessus de la voie en créant un gabarit de 4x4 m. Débroussaillage d'une bande de 5 mètres de part et d'autre de la voie (3 m pour les communes visées en annexe 3B de l'arrêté)

## QUAND

Sans restriction de date sauf les travaux de première ouverture ainsi que l'entretien dans les seuls espaces protégés visés en annexe 5 qui sont à réaliser entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 15 mars.

\*Les distances s'entendent à partir des constructions/installations

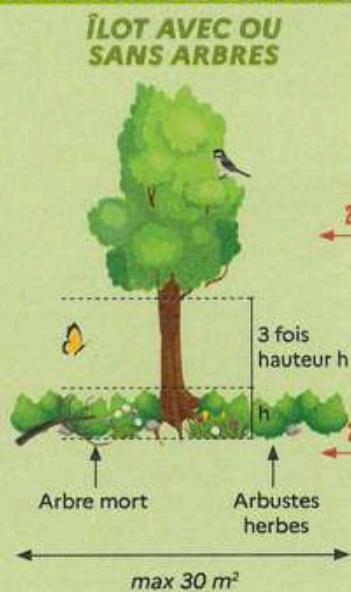


## 7 OBLIGATION

### ENTRE 20 ET 50 M DES CONSTRUCTIONS

Laisser des îlots à au moins 20 m des constructions : surface de 30 m<sup>2</sup> maximum sans aucune intervention, présentant toutes les strates et éventuellement des arbres morts au sol. Seule la présence d'arbre est soumise à condition : si les branches sont à 3 fois la hauteur (h) de la strate basse. Sinon faire des îlots sans arbre.

Les îlots sont espacés d'au moins 20 m entre eux et d'éventuels groupes d'arbres, d'arbustes, et d'au moins 3 m de tout arbre.



## 8 POSSIBILITÉ

### ENTRE 20 ET 50 M DES CONSTRUCTIONS





# OUVERTURE DU MAGASIN DE PRODUCTEURS “LA CHÈVRE ET LE CHOU”

Depuis le 3 avril 2026, un nouveau lieu a ouvert ses portes à Digne-les-Bains : le magasin de producteurs “La Chèvre et le Chou”, situé 2 avenue Gutenberg, dans la zone Saint-Christophe.

Ce projet est né d’une volonté simple mais forte : permettre aux producteurs locaux de proposer directement leurs produits, sans intermédiaire, tout en créant un lieu de rencontre avec les habitants du territoire.

À l’origine, une vingtaine de producteurs se sont réunis au sein d’une association de préfiguration pour imaginer ce projet. Aujourd’hui, ce sont 14 producteurs associés qui portent collectivement le magasin. Tous partagent les mêmes valeurs : une agriculture à taille humaine, respectueuse de l’environnement, et une alimentation de qualité, ancrée dans le territoire.

Le village de Mirabeau y est notamment représenté par plusieurs agriculteurs engagés.

Julie MAZAN y propose ses œufs plein air, issus d’un élevage où les poules évoluent en extérieur.

Le GAEC DANAÛS propose ses pâtes artisanales, fabriquées à partir de ses propres cultures, issues directement de son exploitation agricole.

Lucas NICOLE propose sa charcuterie et sa viande de porc, issues de cochons élevés en plein air.

Dans ce magasin, les habitants peuvent retrouver une large gamme de produits locaux : fruits et légumes de saison, fromages, viandes, œufs, miel, pain, produits transformés... Tous issus des fermes des producteurs ou de partenaires locaux engagés dans la même démarche.

Au-delà d’un simple lieu de vente, “La Chèvre et le Chou” se veut un espace vivant, où l’on peut échanger, comprendre l’origine des produits et recréer du lien entre producteurs et consommateurs.

Ce projet collectif participe également à dynamiser l’économie locale, en valorisant le travail agricole et en maintenant une activité de proximité.

Horaires d’ouverture

Du lundi au samedi, de 9h à 19h

Les producteurs seront ravis de vous y accueillir et de vous faire découvrir leurs produits.



## ITER – VISITE DU SITE

Le 7 janvier dernier à l'initiative d'élus locaux du sud de notre département, une visite du chantier de Saint Paul les Durance a été organisée. Trois élus de notre commune y ont participé.

La décision d'implanter ce site dans cette zone remonte à 2005. Le site d'une superficie de 180ha a été mis à disposition par le CEA de Cadarache. Le site sera opérationnel en 2034 et ce pour une période de 20 ans.

Les membres d'ITER (Chine, Union Européenne Inde, Japon, Corée, Russie et Etats Unis) participent au financement de ce programme. Chacun apporte sa contribution par la réalisation d'un élément du projet. L'Europe réalise près de la moitié des investissements de construction des bâtiments. Les différents pays adhérents contribuent en nature à la fourniture des équipements. Ils garderont la propriété intellectuelle des recherches réalisées.

Mais ITER ça sert à quoi ? C'est un programme scientifique qui doit permettre de maîtriser la fusion nucléaire afin d'en utiliser l'énergie colossale pour produire de l'électricité. La fusion est la source d'énergie qui alimente le soleil.

Le chantier est impressionnant par sa taille. Des milliers d'ouvriers et ingénieurs de différents pays travaillent sur le site. Le bâtiment principal est presque terminé (vous pouvez le voir en descendant sur Aix en Provence par l'A51). Le cœur du mécanisme, le Tokamak est en cours d'assemblage ; il s'agit d'une gigantesque enceinte confinée capable de résister à des températures et des pressions extrêmes.



Mais tout ceci n'est qu'une expérience de laboratoire, l'énergie produite ne sera pas transformée en électricité. Un premier prototype de centrale productrice d'électricité sera réalisé à la suite de ITER.

Ensuite peut-être un deuxième prototype sera nécessaire. A ce moment-là seulement, l'outil définitif qui nous permettra de produire de l'électricité sera construit et utilisable dans le monde entier. Mais tout ceci nous amène à la fin du 21ème siècle, voire début du 22ème siècle !!. Soyons patients.

ITER met à disposition un site internet très complet et passionnant : [www.iter.org](http://www.iter.org)

Vous y trouverez de très impressionnantes photos et des explications détaillées. Des visites gratuites sont organisées en semaine; nous ne pouvons que vous conseiller d'y participer.



ASSOCIATION POUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE DE MIRABEAU

## Les tables d'orientation : 10 ans !

Elles ont 10 ans ! Belles comme des oiseaux, bien campées sur leurs 3 pieds à 814 m d'altitude, elles dominent cette région où la Provence s'élève jusqu'aux Alpes. Cette région où peuvent se côtoyer la lavande et l'edelweiss. De tous côtés, à perte de vue, des vallées, des sommets, des barres rocheuses, des plateaux... Suivant la saison et la météo, toute la gamme des verts, plus ou moins de blancs, ou des palettes de couleurs fauves, quelques brumes lointaines parfois, totalement disparues les lendemains de Mistral... Et ces jours-là, la netteté des lignes et l'intensité du bleu du ciel sont telles qu'il n'y a plus de mots pour décrire ce que l'on ressent !

Elles n'ont pas pris une ride ces deux tables d'orientation ! Séparées par l'axe Nord Sud, chacune a ses particularités.

- A l'EST, ce sont les grands sommets autour de l'Estrop à 2 961 m. Au centre un résumé des bâtiments anciens de Mirabeau, notre patrimoine bâti.
- A l'OUEST, le plateau de Valensole et la montagne de Lure, avec plus au Nord, notre Piegü. Ici, le centre du demi-cercle présente un résumé rapide de notre patrimoine naturel : géologie, flore et faune.



Pourquoi 2 tables ? Pour faciliter la lecture. On est ainsi plus proche de chaque détail et on peut viser exactement sa position.

Pourquoi inclinées ? Également pour une meilleure lisibilité, mais aussi pour l'évacuation de l'eau de pluie ou de la neige, et peut-être un peu pour éviter que l'on mange dessus... !

Pourquoi à cet endroit ? C'est un site exceptionnel pour cette altitude, où la vue est dégagée à 360°, et porte très loin dans toutes les directions. Les anciens qui avaient construit leur village en s'appuyant sur les murs de poudingue voyaient venir les attaquants de loin et pouvaient mieux s'en protéger. Et ils ne condamnaient pas non plus les terres cultivables des fonds de vallée en y implantant leurs habitations.

Une source n'est pas loin, un peu en dessous de la chapelle. Il existe dans les ruines, une cuve pour garder l'eau quelques temps.

Le 1<sup>er</sup> mai, St Philippe montera en 4x4, mais venez pique-niquer avec nous. On offre l'apéritif !

Branchez-vous sur Intramuros Mirabeau, on vous explique tout !

Pour l'association, Claude Plan.





## “Faites des gosses !”

L'association « les petites mains de Mirabeau » a eu une idée extraordinaire pour relancer la natalité dans notre commune !

Depuis le début du nouveau mandat, chaque nouvel enfant recevra à sa naissance un ensemble cousu main par les couturières de la commune. C'est une formidable initiative, que nous encourageons vivement.

Rappelons que cette association avait déjà réalisé à l'automne dernier un range-serviettes géant pour l'école. Les premiers ensembles seront distribués très prochainement.



## A vos agendas : animations du comité des fêtes

**SAMEDI 30 MAI**

*Soirée food truck  
avec concours de pétanque*

**SAMEDI 1ER  
& DIMANCHE 2 AOÛT**

*Fête patronale*

**SAMEDI 27 JUIN**

*Fête de la St Jean*

# La Mairie

Le Village

04510 MIRABEAU

Tél. 04 92 34 61 84

Mail : [mairie-mirabeau04@wanadoo.fr](mailto:mairie-mirabeau04@wanadoo.fr)

Site Internet : <https://mirabeau-04.fr/>



Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 – 12h et 13h30 - 16h30

Mardi : 8h30 – 12h et 13h30 - 16h30

Mercredi : 8h30 – 12h

Jeudi : 8h30 – 12h et 13h30 - 16h30

Vendredi : 8h30 – 12h et 13h30 – 16h30

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

## Déchèterie de Barras

Ouverte du lundi au samedi :

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

## Service eau et assainissement

Tél. 04 92 30 58 40

### ADMR

Services à domicile pour personnes âgées, dépendantes, handicapées

Rue Provence

04510 Mirabeau

Tél : 04 92 34 89 31 et 06 73 62 63 66

### Affûteur Provençal

Affûtage à domicile pour professionnels et particuliers.

Tel : 06 12 58 15 03

### Alexandre DINI Artisan Plombier

SDB clé en main

Rénovation - Bricolage

Mirabeau

Mail : [alex dini15@gmail.com](mailto:alex dini15@gmail.com)

Tel : 06 79 79 74 59

### A.R.C. (Arquebuse, Revolver, Chasse)

70 Ruelle basse à Mirabeau

Tel : 06 79 33 04 32

### Art Menuiserie

Menuiserie extérieure - Agencement intérieur

Lieu-dit Beauvezet – RN 85 – 04510 Mirabeau

Tél : 06 43 27 41 33

Mail : [art.menuiserie@gmail.com](mailto:art.menuiserie@gmail.com)

Site Internet : <https://www.art-menuiserie-04.fr/>

### Cabinet d'expertise TARDY Pierre

Expertises immobilières, foncières et commerciales

3, impasse des Ginestes – 04510 Mirabeau

Tél : 04 92 31 94 02 / 06 81 25 31 24

Mail : [pierretardy100@gmail.com](mailto:pierretardy100@gmail.com)

### Cécile GUY

Assistante maternelle agréée - périscolaire

Tel : 06 06 81 36 05

### Rédactionnel :

Noël BARATHON

Karine DEBRAY

Hugo DECROIX

Christian FLAMARION

Claude PLAN

### Conception et Réalisation :

Cyrielle BIEBER

Rédacteur en chef et

Directeur de publication :

Hugo DECROIX

## Les entreprises de Mirabeau

SI VOUS SOUHAITEZ APPARAÎTRE SUR CETTE PAGE, CONTACTEZ LA MAIRIE:

[mairie-mirabeau04@wanadoo.fr](mailto:mairie-mirabeau04@wanadoo.fr)

### Christophe CAZORLA

SAS Les Parcelles de Provence

Lieu dit Beauvezet 04510 Mirabeau

[lesparcellesdeprovence@gmail.com](mailto:lesparcellesdeprovence@gmail.com)

07 82 85 10 00

### Chanti Yoga

18, rue de Provence 04510 MIRABEAU

Site : <https://chantiyoga.eu>

Tel. : 06 64 85 19 61

### CHIAPELLO Jérémy

Frigoriste indépendant

Froid - Clim - pompe à chaleur

Tel : 07 87 13 84 49

### Christelle ESPOSITO

Agence Provence Immo

Lieu dit Beauvezet 04510 Mirabeau

06.51.00.29.08

### Ferme Equestre

Prend chevaux en pension et en retraite

Tel : 06 58 91 65 96

### Garage des 4 Chemins

Mécanique Carrosserie Peinture / Vente de véhicules neufs et d'occasion / Entretien et restauration Alpine et Gordini

Lieu-dit 4 Chemins – 04510 Mirabeau

Tél : 04 92 35 26 48

### Gaska

Charpente / Couverture / Zinguerie

Tél : 06 77 36 88 05

Mail : [contact@gaska.fr](mailto:contact@gaska.fr)

Site : [www.gaska.fr](http://www.gaska.fr)

### ISOPLACSOL 04

Isolation, étanchéité à l'air, platerie, faux plafond, doublage, cloison, bande à joint, peinture, parquet

Mail : [isoplacsol.service@gmail.com](mailto:isoplacsol.service@gmail.com)

Tel : 06 37 04 96 60

### JARDIN SERVICES

#### DALMASSO

228 chemins des barbarins Mirabeau

Tel : 06 46 13 60 40

### LE PETIT FERMIER

GAEC DANAUS

Lieu dit Beauvezet Mirabeau

Tél : 06 95 28 00 53

### La découpe du château

Elevage de porc en plein air - viande et charcuterie

Tel. : 06 22 95 54 81

Mail : [lucas.nicolecaselli@gmail.com](mailto:lucas.nicolecaselli@gmail.com)

### L'Art 2 la Déco

Cyrielle BIEBER

Décoratrice et Architecte d'intérieur

Lieu-dit Beauvezet – RN 85

04510 Mirabeau

Tél : 06 07 51 37 41

Mail : [lart2ladeco@gmail.com](mailto:lart2ladeco@gmail.com)

Site Internet : <https://lart2ladeco.fr/>

### Laetitia LAIGNEL

Thérapeute en hypnose Ericksonienne

146 impasse des lavandes

La Condamine

04510 Mirabeau

06 40 37 06 93 ou sur crenolibre

### Maëlys LEFORT

Assistante maternelle agréée

10 ruelle Des Bas Thumins 04510 Mirabeau

07 87 48 46 96

[maelyslt.pro@gmail.com](mailto:maelyslt.pro@gmail.com)

### Mily une coupe

Emilie MAGAN / Coiffeuse à domicile

Tél : 06 19 44 38 34

### SARL Sebalyo Solar

Installation Solaire Photovoltaïque sur maison, hangar et au sol en autoconsommation et vente totale

Lieu-dit Beauvezet 04510 MIRABEAU

Mail : [contact@sebalyosolar.com](mailto:contact@sebalyosolar.com)

Site web : [www.sebalyosolar.com](http://www.sebalyosolar.com)

Tel. : 07 67 14 76 74

### La Pizza 2 piégu

Vendredi à partir de 19h au village

Samedi à partir de 18h30 aux 4 chemins

Tel : 07 81 5 79 61